

« Communication à chaud » : Une démarche volontaire pour favoriser l'information et la transparence

Patrick POUCHOT, Responsable Communication Vencorex, Plate-forme Chimique du Pont-de-Claix



Plateforme chimique du Pont de Claix © BALLOIDE - photo.com

L'information et la communication sont des éléments-clés de la gestion d'une situation de crise, comme le rappelle l'incident de la société Lubrizol, survenu en janvier 2013. Si les procédures et les pratiques sont relativement bien définies en cas d'accident majeur, la communication en cas d'incident mineur s'avère paradoxalement plus délicate. La démarche « communication à chaud » a été lancée en 2006 pour inciter les industriels à mieux communiquer dans ce type de situation.

En 2006, le Ministère du Développement Durable et les industriels ont lancé l'initiative "Communication à chaud" qui vise à informer la société civile en cas d'incident, même mineur, sur les sites industriels à risques. Les sociétés adhérentes à l'Union des Industries Chimiques (UIC) et l'Union Françaises

des Industries Pétrolières (UFIP) doivent appliquer les principes qui ont été définis dans ce document.

En cas d'incident, les industriels s'engagent à informer un certain nombre d'interlocuteurs locaux comme les élus, les associations de riverains et la presse. Bien entendu, dans le passé, des communiqués étaient déjà rédigés en cas d'incident notable, mais la nouveauté réside dans le fait que l'on communique également sur des événements mineurs d'un point de vue de la gravité, mais qui peuvent être perceptibles de l'extérieur des sites.

Les industriels de la chimie du sud-grenoblois (Plates-formes Chimiques du Pont de Claix et de Jarrie) ont ainsi été parmi les premiers en France à appliquer cette démarche volontaire, dès le printemps 2007. Ces sites classés Seveso seuil haut se situent en zone très urba-

nisée. De ce fait, des incidents mineurs peuvent être perceptibles de l'extérieur.

Incident perceptibles, mais sans risque

Quelques exemples vécus sur la plate-forme chimique du Pont-de-Claix :

- l'ouverture d'une soupape de sécurité provoque un bruit relativement puissant, qui peut être assimilé à une explosion par un riverain. Or il s'agit d'un dispositif de sécurité qui fonctionne et qui justement a pour vocation à éviter un incident.
- un début de feu localisé et vite maîtrisé sur un chantier de démolition, avec un potentiel de gravité faible, mais situé à proximité de la clôture de l'usine et donc visible de l'extérieur.

■ une torchère qui brûle un gaz dans des situations transitoires. La flamme générée est tout à fait normale d'un point de vue industriel, mais comme elle est très visible, cela peut inquiéter un riverain par son caractère inhabituel.

Pourquoi une telle démarche ?

L'objectif affiché du ministère était de « favoriser l'émergence d'un véritable dialogue sur les risques industriels pour que la société dans son ensemble puisse participer à leur gestion ».

Plus concrètement, il est évident que chacun est en droit d'être informé sur ce qui se passe à l'intérieur des sites industriels, a fortiori en étant riverain.

Dans le passé, de nombreux riverains des sites étaient également salariés sur ces sites. Ces « petits incidents » étaient connus et n'inquiétaient pas grand monde... Aujourd'hui la population vivant autour des usines a changé, les pratiques en termes de communication doivent donc évoluer pour renforcer l'acceptabilité des sites par la société civile.

Information prioritaire

En cas d'accident notable, notamment lorsque le Plan d'Opération Interne est déclenché, les industriels du sud-grenoblois appliquent une convention d'information qui a été co-signée avec la Préfecture de l'Isère. Elle vise à informer très rapidement la Préfecture, via le SIDPC (Service Interministériel de Protection Civile) de la situation sur le site industriel. La DREAL, le SDIS et la Gendarmerie sont également informés.

Cette convention est intégrée aux procédures de gestion de crise et aux Plans d'Opération Internes. Cette convention liste un certain nombre de cas, notamment les incidents perceptibles de l'extérieur des sites. Une convention d'information avec les mairies existe également.

La « communication à chaud » va plus loin dans cette démarche puisqu'elle étend l'information aux autres interlocuteurs de proximité. Cette phase de communication intervient lorsque l'accident est maîtrisé. Pour la plate-forme de Pont-de-Claix, un communiqué est rédigé puis diffusé aux mairies riveraines, aux associations membres du CLIC et à la presse locale... ainsi qu'à l'Institut des Risques Majeurs. Enfin, l'information est mise en ligne sur le site internet de la plate-forme chimique.

“ la nouveauté réside dans le fait que l'on communique également sur des événements mineurs d'un point de vue de la gravité, mais qui peuvent être perceptibles de l'extérieur des sites. ”

Ces interlocuteurs ont plusieurs fois confirmé qu'ils appréciaient cet effort d'information et de transparence. Cela contribue à instaurer un climat de confiance entre les différentes parties.

Nouvelles pratiques

Aujourd'hui, la généralisation d'internet et des réseaux sociaux change la donne, dans la mesure où des communiqués des industriels peuvent être repris sur les sites internet ou les pages Facebook des mairies. Cela favorise la diffusion de l'information, mais cela peut aussi donner libre cours à des interprétations ou des commentaires pas toujours appropriés ! Cette évolution sera donc à suivre attentivement ■



Dessin réalisé en direct lors du séminaire Vencorex - janvier 2013



La plate-forme Chimique du Pont-de-Claix est un site multi-sociétés situé en zone très urbanisée au sud de Grenoble. Il comprend trois établissements « Seveso seuil haut » (Isochem, Sita Rekem, Vencorex).

Construit à l'origine pour la production de chlore, le site met aujourd'hui en œuvre des technologies comme l'électrolyse de la saumure (fabrication du chlore, de la soude et de l'hydrogène), la phosgénation (chimie des polyuréthanes), incinération haute température de déchets halogénés...

www.plateformechimiquedu-pontdeclaix.com